

● ● ● ● ● Le patrimoine bâti au Sud de l'île



Réhabiliter pour préserver et ouvrir l'île

Le projet de réhabilitation des bâtiments mais aussi des espaces naturels vise à ouvrir l'île au public tout en préservant le patrimoine de ce site d'exception.

Pourquoi réhabiliter les bâtiments ?

Les bâtiments de l'île Tristan, comme les espaces naturels, n'ont pas ou peu été entretenus pendant plusieurs décennies. Leur simple sauvegarde nécessitait une réhabilitation lourde.

Par ailleurs la volonté d'ouvrir l'île au public et d'accueillir les agents du Parc marin d'Iroise rendait nécessaire des aménagements majeurs.

Ces travaux permettront à terme de faire de l'île Tristan un lieu touristique majeur pour la région de Douarnenez.

Qualité environnementale des travaux

La dimension environnementale est essentielle dans le Projet Tristan. Aussi des solutions durables ont été recherchées dès la conception du projet.

Les matériaux naturels et les savoir-faire traditionnels ont été privilégiés pour la restauration des bâtiments.

Par exemple, le bois a été préféré au béton car ce matériau est renouvelable et plus facile à acheminer sur l'île.

Un nécessaire partenariat

L'île Tristan appartient au Conservatoire du Littoral depuis 1995. C'est la Ville de Douarnenez qui en assure la gestion. Le Projet Tristan est ambitieux, différents partenaires contribuent à l'effort financier.

Il existe un contrat entre :

- L'État au titre du Pôle d'Excellence Rurale (FNADT)
- Le Conservatoire du Littoral, propriétaire et principal soutien financier à l'investissement
- La Ville de Douarnenez, gestionnaire et maître d'ouvrage, qui assume le portage du dossier
- Des mécènes privés (Armor-Lux, EDF, Caisse d'épargne) apportent un soutien apprécié.

La totalité des bâtiments couvre une surface plancher d'environ 1750 m².

Les bâtiments en cours de réhabilitation

Kerjacqueline

Également appelée "la maison du passeur", Kerjacqueline accueille un local technique en rez-de-quai (laboratoire de proximité et lieu de stockage), et un lieu de vie à l'étage (vestiaires, cuisine et studio).

La conserverie

En rez-de-quai, une salle d'interprétation accueillera une exposition permanente sur le littoral. D'ores et déjà des sanitaires sont à disposition. À l'étage, les services du Parc Marin ont leurs bureaux.

Les fours

Ces fours sont les plus anciens de Douarnenez.

Partiellement démolis, il est envisagé de les rendre plus accessibles. Le bâtiment sert de local technique pour la gestion de l'île.



Le plancher de la Conserverie a été assemblé avec des queues d'arronde.

Quels usages ?

La maison de Maître

Cette bâtisse prestigieuse est l'ancien lieu de villégiature de l'île Tristan. Cette villa au charme désuet fût bâtie pour la famille du poète Jean Richepin en 1860.

Avec ses rideaux rouges, elle est le point focal qui interpelle le regard des promeneurs du continent comme des plaisanciers qui empruntent le chenal de Tréboul.

Un gîte historique dans les étages de la Maison de Maître

Le Landmark Trust a signé une convention avec le Conservatoire du Littoral, propriétaire de l'île, dans le but de créer un gîte à l'étage de la Maison de Maître. Celui-ci sera aménagé dans le respect du style de cette bâtisse d'exception. L'accueil de jour se ferait dans les salons en rez-de-quai, les hébergements seraient situés dans les étages. Le Conservatoire du littoral restera propriétaire du bâtiment, le Landmark Trust assurera la gestion des gîtes.

La salle du rez-de-chaussée conservera un usage collectif (expositions)

Le Landmark Trust

Cette fondation britannique existe depuis 1965.

Cette association à but non lucratif restaure des bâtiments historiques en péril et leur donne une nouvelle vie en les transformant en gîtes historiques.

Le Landmark Trust possède plus de 200 bâtiments essentiellement en Grande-Bretagne. Les bâtiments sont meublés dans un style qui respecte leur identité et leur époque. Plus de 40 000 locations sont réalisées chaque année. Les tarifs pratiqués permettent au plus grand nombre de louer ces gîtes. Les revenus issus des locations sont réinvestis dans de nouveaux projets de rénovation et affectés à l'entretien des bâtiments.

La Maison de Maître de l'île Tristan sera un des premiers sites français du Landmark.

L'antenne sud du Parc Marin d'Iroise basée sur l'île Tristan

Les agents de l'antenne sud du Parc Marin d'Iroise sont basés sur l'île. Ils utilisent les locaux de l'île Tristan depuis le début de l'année 2010. Les bureaux aménagés à l'étage de la Conserverie, ainsi que des locaux techniques dans Kerjacqueline. Six à dix personnes vont y travailler en permanence.

Le Parc marin d'Iroise

Le Parc marin d'Iroise est le premier parc naturel marin français. Sa création marque la volonté de protection de la vie marine et du littoral.

Cette structure prend en compte le caractère original de la mer d'Iroise, la diversité des habitats marins, la protection des richesses halieutiques menacées.

La zone protégée du Parc s'étend du nord d'Ouessant au sud de l'île de Sein : un espace d'environ 350 km² incluant 24 communes littorales.

